

A votre agenda

La Journée de Prévention - édition n°3 - à dimension EPL, est fixée au jeudi 24 janvier 2008.

Le programme est actuellement en cours d'élaboration (thèmes et intervenants, budget).



La Journée de Prévention - édition n°3 - à dimension EPL, est fixée au jeudi 24 janvier 2008.

Le programme est actuellement en cours d'élaboration (thèmes et intervenants).

Toutes vos remarques et suggestions sont les bienvenues.

Pour tout contact : Hubert DEVILLERS ou Bertrand ALIX.

Et pour conclure ici

Il incombe au chef d'établissement ou de service, d'assurer, dans la limite de ses attributions et dans le cadre des délégations qui lui sont consenties, la sécurité des personnes placées sous son autorité et la sauvegarde des biens dont il dispose. Sa responsabilité administrative, civile et pénale peut être engagée.

La direction de l'établissement considère la promotion de la sécurité et de la santé des personnels et des usagers comme une partie essentielle de ses fonctions.

Au cours de l'exercice comptable 2007, le Lycée Agricole de la Baie de Somme aura consacré en autofinancement, pour l'hygiène-sécurité-santé au travail, plus de 26 000 euros (somme pratiquement identique en 2006).

Cette rentrée scolaire a été marquée par « le passage de témoin » entre M. COMMUN et Mme MERVEILLE.

Qu'il me soit autorisé d'avancer ici que le système bâti en matière d'hygiène et de sécurité, permet de situer l'action « sur et dans la durée », qu'il pose la perspective d'articulation avec d'autres actions dont la convergence est évidente : **démarche qualité, projet d'établissement, développement durable.**

**Au pourtour de l'atelier
machinisme**

Le décaissement du terrain



Au bâtiment E

*Pose d'un bardage en clin à l'ancien garage
pour les deux roues*

Au bâtiment D

*Pose d'un soubassement
en matériau isolant*



Travaux menés en régie

Après avoir effectué le reconditionnement du bureau de la CPE au bâtiment C, le service Entretien des locaux achève actuellement les travaux de peinture au bureau de la vie scolaire.

Bureau de la CPE

«Hier» et «Aujourd'hui»



Opérations de tri

Des actions ont été menées en relais avec les agents TOS.



Opération de tri réalisée en juillet dernier au CFPPA-CFA.

Transports de matières inflammables à la déchetterie



La même démarche a été adoptée dernièrement pour la réserve du laboratoire de physique-chimie ; une action est en cours de finalisation au niveau de la salle des Professeurs et de la véranda.

En pareille occasion, le questionnement est simple :

Que faire de **concret** pour améliorer **directement** la situation ?

Puis, que faut-il **étudier plus en détails** ? (rationaliser les espaces, (re)définir des besoins (ex : achats).

Parmi les dossiers en attente de traitement

Sans prétention d'exhaustivité, je citerais :

- la création de vestiaires (agents TOS) et élèves),
- l'aménagement du réfectoire, pour une séparation des flux (entrants/sortants),
- le déplacement d'un élément du SSI au bureau du gestionnaire,
- la modification et/ou création de lignes électriques (au CDR (espace informatique), en salles B 12- C13-C14- D13, à la cuisine de restauration collective, au laboratoire (C12), au bureau secrétariat-accueil (CFA-CFPPA), à l'atelier machinisme, éclairage du parc et des abords
 - au bâtiment D, remplacement du SAS d'entrée, modification d'une cloison (vie scolaire/secrétariat CFA),
 - au bâtiment C, mise en conformité de la salle de repos,
 - déplacement du bloc de climatisation au bâtiment A
 -

En « direct » de nokia

Au détour de la consultation de nokia (<http://nokia.agriculture.gouv.fr/>)

Utilisateur : cnerta Mot de passe : cnerta2000), plusieurs documents, tant attendus, sont parus : Circulaire interministérielle DGER/C2007-2017 du 25/10/2007 : Âge minimum de délivrance de la dérogation, prévue à l'article R 234-22 du code du travail, pour les élèves inscrits en enseignement professionnel ou technologique.(conjointe à la circulaire interministérielle DGFAR/C2007-5065)

Circulaire DGER/SDPOFE/C2007-2016 du 20/09/2007 : Stages en entreprises des élèves et étudiants des établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles.(conjointe à la circulaire DGFAR/SDTE/C2007-5052)

Dans l'enseignement des disciplines techniques et professionnelles, la sécurité est déjà un thème de formation.

Il nous faut faire acquérir aux apprenants les connaissances relatives aux gestes et pratiques professionnelles, les conditions d'utilisation des protections collectives et individuelles (EPI) et les techniques d'entretien des équipements de sécurité et des matériels.



Un document de référence traitant de la mise en œuvre des séances didactiques est paru. Il rappelle les normes de sécurité, la législation en vigueur dans les ateliers pédagogiques, l'utilisation des machines réputées dangereuses.

On peut y accéder par la page d'accueil de chlorofil de la façon suivante :

- cliquer sur la rubrique « établissements »
- cliquer sur la catégorie « Démarches administratives».

(Note de service DGER/SDSFRD/N2007-2137 du 29/10/2007 : Mise en ligne du guide « hygiène et sécurité en Sciences et Techniques des Agroéquipements »).



Ce document, riche en illustrations, en fiches pédagogiques, s'adresse aux proviseurs des lycées, aux directeurs de structure CFPPA-CFA, aux acmos, aux enseignants (et formateurs) de sciences et techniques des équipements agricoles, aux membres de CoHS,



A noter que le Conseil Régional de Picardie lance « en parallèle » une campagne de sensibilisation à la sécurité auprès des élèves, dans les lycées professionnels et techniques (cf : Agir en Picardie – n° 112 – novembre 2007 – pp 20-21).



Par ailleurs, une somme d'outils utiles (lire indispensables !) à l'enseignement en **sciences de la vie et de la terre** est également disponible sur **chlorofil** (mêmes rubriques).

Vous trouverez sur le serveur EDUSCOL à l'adresse suivante : eduscol.education.fr/D1018/ressources_academiques.htm, les informations relatives à la sécurité au laboratoire, annoncée par le dépliant «Risque et sécurité en sciences de la vie et de la terre et en biologie écologie» diffusé dans les établissements.

La rubrique EDUSCOL est complétée par un espace fonctionnel, hébergé par l'académie de Toulouse, disponible à l'adresse suivante :

pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/labo/securite_svt/index.htm.

Alors, bons clics et Bonne lecture !

